



MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

Année scolaire 2024-2025

DISCIPLINES	NIVEAUX	DATES	À	SALLES
Danse	Cycles 2 + 3 Cursus non diplômant	Mercredi 4 sept.	18h30	Théâtre Municipal Raymond Devos
Jazz	Cycles 1 + 2 + 3 Cursus non diplômant	Vendredi 6 sept. et samedi 7 sept	18h00 9h30	auditorium
	Cycle 3 spécialisé	Samedi 28 sept	9h30	auditorium
Claviers	Cycles 1 + 2 + 3 Cursus non diplômant	Lundi 16 sept.	16h30	auditorium
Harpe et Percussion	Cycles 1 + 2 + 3 Cursus non diplômant	Mardi 17 sept.	16h30	auditorium
Cordes et Cuivre	Cycles 1 + 2 + 3 Cursus non diplômant	Lundi 23 sept.	18h30	auditorium
Bois et Voix	Cycles 1 + 2 + 3 Cursus non diplômant	Mardi 24 sept.	18h30	auditorium
Formation Musicale	Test de positionnement	Samedi 28 sept	10h00	Conservatoire
Tous instruments	Cycle 3 spécialisé	Mardi 8 octobre		auditorium
Théâtre	Cycles 1 + 2	Samedi 28 sept.	9h30	studio théâtre
	Cycle 3 Cursus non diplômant	Samedi 28 sept.	14h00	
	Cycle 3 spécialisé	Vendredi 27sept.	10h00	
	CPES - stage	Du 16 au 18 sept.	9h00	
	CPES - concours	Du 23 au 25 sept.	9h15	auditorium

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

● **CYCLE 1, CYCLE 2 et cycle 3 à orientation amateur**

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- interprétation d'1 ou 2 pièces au choix d'esthétiques différentes (choix libre – programme de 5 minutes maximum ; l'enseignant·e du CRD pourra vous suggérer une liste d'œuvres de référence)
- un accompagnement piano peut être proposé par l'enseignant·e du CRD
- une lecture à vue (sauf pour le/la candidat.e qui se présente en CYCLE 1)

● **Parcours artistique personnalisé**

admission sur audition (1 séance de cours est proposée par l'enseignant·e du CRD)

- interprétation d'un programme libre (programme de 10 minutes maximum)
- un accompagnement piano peut être proposé par l'enseignant·e du CRD
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

● **Cycle 3 spécialisé**

Admission sur examen d'entrée (1 séance de cours est proposée par l'enseignant·e du CRD)

- 1 ou plusieurs œuvres à choisir dans une liste-réservoir qui sera affichée en juin de l'année scolaire précédent l'épreuve (programme de 10 minutes maximum)
- 1 œuvre imposée affichée au CRD et mise en ligne six semaines avant l'épreuve - la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

● **Classe préparant à l'enseignement supérieur musique (CPES) – réseau Hauts-de-France**

admission sur examen d'entrée (1 séance de cours est proposée par l'enseignant·e du CRD)

- 1 ou plusieurs œuvres à choisir dans la liste-réservoir disponible auprès du service scolarité du CRD (programme de 10 minutes maximum)
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

Un dossier spécifique CPES musique – réseau Hauts-de-France est à retirer auprès du service scolarité du CRD.

● **Parcours artistique perfectionnement**

admission sur audition (1 séance de cours est proposée par l'enseignant·e du CRD)

- programme libre (programme de 15 minutes maximum) comprenant 2 morceaux au choix
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

JAZZ

• Initial, CYCLE 1, CYCLE 2, Parcours artistique personnalisé

admission sur audition

une réunion d'information est prévue – les épreuves d'admissions débutent à l'issue de cette réunion et se poursuivront le lendemain

- programme libre (sans accompagnement ; programme de 10 minutes maximum – entretien avec le jury inclus) dans une esthétique libre permettant de valoriser le parcours du/de la candidat-e
- si le/la candidat-e ne présente pas de morceau d'esthétique jazz, il/elle devra proposer un programme composé d'1 œuvre dans cette esthétique (programme de 10 minutes maximum – entretien avec le jury inclus)
- épreuve d'improvisation accompagnée par l'enseignant-e du CRD
- l'entretien avec le jury portera à la fois sur les motivations, le parcours musical, artistique et professionnel du/de la candidat-e, pouvant, selon les cas, inclure des tests d'audition (relevé d'intervalles, d'accords, de rythmes, reconnaissance de formes...), des questions de connaissances musicales (musiques du monde, histoire du jazz, chiffrages simples...) ainsi que des questions portant sur la motivation, le parcours musical ou d'ordre général ou pratique

• Cycle 3 à orientation amateur

admission sur audition

une réunion d'information est prévue – les épreuves d'admissions débutent à l'issue de cette réunion et se poursuivront le lendemain

- programme libre (sans accompagnement ; programme de 10 minutes maximum – entretien avec le jury inclus) dans une esthétique libre permettant de valoriser le parcours du/de la candidat-e
- si le/la candidat-e ne présente pas de morceau d'esthétique jazz, il/elle devra proposer un programme composé d'1 œuvre dans cette esthétique (programme de 10 minutes maximum – entretien avec le jury inclus)
- épreuve d'improvisation accompagnée par l'enseignant-e du CRD
- l'entretien avec le jury portera à la fois sur les motivations, le parcours musical, artistique et professionnel du/de la candidat-e, pouvant, selon les cas, inclure des tests d'audition (relevé d'intervalles, d'accords, de rythmes, reconnaissance de formes...), des questions de connaissances musicales (musiques du monde, histoire du jazz, chiffrages simples...) ainsi que des questions portant sur la motivation, le parcours musical ou d'ordre général ou pratique

• Cycle 3 spécialisé

admission sur examen d'entrée

- programme imposé - voir liste réservoir (programme de 15 minutes maximum) comprenant 2 morceaux imposés et un morceau libre
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat-e

Une épreuve de formation musicale et de culture musicale jazz mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat déterminera l'admission du/de la candidat-e.

● **Classe préparant à l'enseignement supérieur musique (CPES) – réseau Hauts-de-France**
admission sur examen d'entrée

- programme imposé (programme de 15 minutes maximum) comprenant 3 morceaux imposés et un morceau libre à choisir dans la liste-réservoir disponible auprès du service scolarité du CRD
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat-e

Une épreuve de formation musicale et de culture musicale jazz mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat déterminera l'admission du/de la candidat-e.

Un dossier spécifique CPES musique – réseau Hauts-de-France est à retirer auprès du service scolarité du CRD.

● **Parcours artistique perfectionnement**
admission sur audition

- programme libre (programme de 15 minutes maximum) comprenant 2 morceaux au choix
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat-e

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

CHANT MUSIQUE AMPLIFIÉE

● **CYCLE 1 et CYCLE 2**

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- l'exécution de deux pièces d'esthétiques différentes (choix libre ; l'enseignant·e du CRD pourra vous suggérer une liste d'œuvres de référence)
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

● **Parcours Artistique Personnalisé**

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- la présentation de deux chants (choix libre)
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

● **Cycle 3 à orientation amateur**

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- présentation de deux chants de styles et langues différents (choix libre)
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

CHANT POLYPHONIQUE

• INITIATION

la filière vocale est ouverte à partir du niveau CE1 (Atelier découverte). La voix pouvant être l'instrument choisi comme domaine d'approfondissement, l'usager pourra choisir le chant comme dominante – instrument principal à compter du CE2 (Parcours initiation).

élève ayant déjà suivi une première année de FM :

l'élève est reçu afin de déterminer sa motivation (l'âge du/de la candidat·e est également pris en considération)

2 à 3 séances en chœur sont proposées (préparatoire, enfants ou ados) en fonction de l'âge du candidat·e, en présence ou non de l'accompagnateur·trice piano, et permettront d'évaluer le potentiel vocal et les qualités artistiques du/de la candidat·e

• CYCLE 1 : élève ayant déjà suivi une première année de FM

âge minimum d'entrée dans le cycle (donné à titre indicatif) : 9 ans (classe de CM1)

l'élève est reçu afin de déterminer sa motivation (l'âge du/de la candidat·e est également pris en considération)

2 à 3 séances en chœur sont proposées (préparatoire, enfants ou ados) en fonction de l'âge du/de la candidat·e, en présence ou non de l'accompagnateur·trice piano, et permettront d'évaluer le potentiel vocal et les qualités artistiques du/de la candidat·e

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

CHANT SOLISTE

● CYCLE 1, CYCLE 2 et Cycle 3 à orientation amateur

admission sur audition

1. - **l'élève débutant** est reçu afin de déterminer sa motivation (l'âge du/de la candidat·e est également pris en considération)
 - 2 à 3 séances de travail sont proposées par l'enseignant·e du CRD, en présence de l'accompagnateur·trice piano, et permettront d'évaluer le potentiel vocal et les qualités artistiques du/de la candidat·e
 - en cas de non admission, le/la candidat·e est orienté·e vers d'autres structures de la métropole (écoles, ensembles vocaux...) où une solution pédagogique peut lui être proposée dans l'attente d'une nouvelle présentation à l'audition d'admission l'année suivante
2. - **l'élève non débutant** est reçu afin de déterminer sa motivation (l'âge du/de la candidat·e est également pris en considération)
 - 2 à 3 séances de travail sont proposées par l'enseignant·e du CRD, en présence de l'accompagnateur·trice piano, et permettront d'évaluer le potentiel vocal et les qualités artistiques du/de la candidat·e
 - au programme de l'audition d'admission : interprétation de 2 pièces (devant comporter à partir du CYCLE 2 au moins deux langues différentes) d'esthétiques différentes (choix libre – programme de 15 minutes maximum ; l'enseignant·e du CRD pourra vous suggérer une liste d'œuvres de référence : une mélodie de langue française, un extrait d'un oratorio, d'une cantate, d'un grand motet (religieux ou profane), d'un opéra, d'un opéra-comique, d'une opérette, d'une comédie musicale, d'une zarzuela, un lied, un song...) et une lecture à vue (sauf pour les élèves qui se présentent en CYCLE 1)
 - un accompagnement piano peut être proposé par l'enseignant·e du CRD pour l'épreuve
 - en cas de non admission, le/la candidat·e est orienté·e vers d'autres structures de la métropole (écoles, ensembles vocaux...) où une solution pédagogique peut lui être proposée dans l'attente d'une nouvelle présentation à l'audition d'admission l'année suivante

● Parcours artistique personnalisé

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- l'exécution d'un programme libre (programme de 10 minutes maximum)
- un accompagnement piano peut être proposé par l'enseignant·e du CRD
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

● Parcours artistique perfectionnement

admission sur audition (2 à 3 séances de cours sont proposées par l'enseignant·e du CRD)

- interprétation d'un programme libre (programme de 15 minutes maximum) comprenant 3 morceaux au choix (devant comporter au moins trois langues différentes) d'esthétiques différentes : une mélodie de langue française, un extrait d'un oratorio, d'une cantate, d'un grand motet (religieux ou profane), d'un opéra, d'un opéra-comique, d'une opérette, d'une comédie musicale, d'une zarzuela, un lied, un song...
- un accompagnement piano peut être proposé par l'enseignant·e du CRD
- la prestation sera suivie d'un entretien avec le jury portant sur les motivations du/de la candidat·e

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

ART DRAMATIQUE

● CYCLE 1 et CYCLE 2

entrée sur audition d'orientation (en cycle 1 ou en cycle 2 ou non admis)
dans la limite des places disponibles

- l'admission en CYCLE 1 ou CYCLE 2 se déroule au studio théâtre (10 bis rue du moulin Tonton) sous la forme d'une séance d'atelier collectif qui aborde les principaux aspects du jeu.
- l'objectif de l'audition d'orientation est d'observer le rapport à l'espace et au temps, le jeu avec le corps et la voix, le rapport à la situation et au collectif du.de la candidat-e.
- l'audition d'orientation sera suivie d'un entretien avec l'équipe pédagogique portant sur les motivations du.de la candidat-e

La pratique théâtrale du.de la candidat-e est non-exigée mais fortement valorisée. La compatibilité entre le temps à consacrer aux études générales et l'investissement nécessaire à l'apprentissage du théâtre est examinée pendant l'entretien avec l'équipe pédagogique.

A la suite de l'audition, l'équipe pédagogique propose à la direction de l'établissement la liste des admissions et le positionnement dans le cycle. La sélection est validée par la direction de l'établissement puis communiquée aux candidats par l'administration du Conservatoire.

En fonction des places disponibles et du nombre de candidats, une liste d'attente peut être établie par ordre d'admissibilité.

Le candidat sur liste d'attente est contacté par l'administration du Conservatoire en cas de place vacante.

● Cycle 3 à orientation amateur et Parcours artistique perfectionnement

entrée sur audition d'admission

- l'admission se déroule au studio théâtre (10 bis rue du moulin Tonton)
- interprétation d'une scène au choix du.de la candidat-e (choix libre de 3 minutes maximum de préférence avec une réplique) et d'un parcours libre (théâtre gestuel, marionnettes, danse, etc. de 3 minutes maximum)
- l'audition d'admission sera suivie d'un entretien avec l'équipe pédagogique portant sur les motivations du.de la candidat-e

A la suite de l'audition, l'équipe pédagogique propose à la direction de l'établissement la liste des admissions et le positionnement dans le cycle. La sélection est validée par la direction de l'établissement puis communiquée aux candidats par l'administration du Conservatoire.

En fonction des places disponibles et du nombre de candidats, une liste d'attente peut être établie par ordre d'admissibilité.

Le candidat sur liste d'attente est contacté par l'administration du Conservatoire en cas de place vacante.

• Cycle 3 spécialisé

admission sur examen d'entrée

- l'épreuve du concours comprend :
 1. l'interprétation d'une scène classique (avant 1950) – env. 3 min
 2. une scène contemporaine – env. 3 min
 3. un parcours libre – env. 3 minUne proposition de re-jeu peut être faite par l'équipe pédagogique

- la prestation sera suivie d'un entretien de 15 minutes avec l'équipe pédagogique portant sur les motivations du/de la candidat-e

L'ensemble de l'audition n'excède pas 30 minutes.

• Classe préparant à l'enseignement supérieur théâtre (CPES) – réseau Hauts-de-France

admission sur examen d'entrée

- une épreuve d'admissibilité qui consiste en une semaine de stages obligatoires réunissant les candidats-es et les enseignants-es des établissements partenaires des Hauts-de-France.

- l'épreuve du concours comprend :
 1. l'interprétation d'une scène classique (avant 1950) – env. 3 min
 2. une scène contemporaine – env. 3 min
 3. un parcours libre – env. 3 minUne proposition de re-jeu peut être faite par l'équipe pédagogique

- la prestation sera suivie d'un entretien de 15 minutes avec l'équipe pédagogique portant sur les motivations du/de la candidat-e, avec des précisions attendues sur le projet de parcours dans l'enseignement supérieur.

L'ensemble de l'audition n'excède pas 30 minutes.

Un dossier spécifique CPES théâtre – réseau Hauts-de-France est à retirer auprès du service scolarité du CRD.

MODALITÉS DES AUDITIONS D'ADMISSION ET DES EXAMENS D'ENTRÉE

pour les candidats·es extérieurs·es ou dans le cadre d'une première inscription

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE Dominante Danse classique

les épreuves d'admission et de positionnement se dérouleront dans le studio de danse du Théâtre municipal Raymond Devos de Tourcoing sous la forme d'une séance collective.

● **CYCLE 2, CYCLE 3, Parcours artistique perfectionnement – Ballet du CRD** admission sur audition de positionnement

La séance collective est déclinée en trois parties :

- un cours technique : danse classique
- un atelier de composition chorégraphique
- un entretien individuel avec l'enseignante portant sur les motivations du/de la candidat.e

L'objectif de l'audition de positionnement est d'observer le niveau technique requis, la connaissance du langage chorégraphique et de la culture chorégraphique.

L'audition de positionnement permet d'évaluer la capacité du/de la candidat.e à s'approprier plusieurs styles et vocabulaires différents.